



Fédération des syndicats de travailleurs du rail
Solidaires. Unitaires et Démocratiques



Communiqué de presse : La direction démantèle le service public, le gouvernement continue la sape du régime de retraite.

Pendant la casse, la casse continue. Le gouvernement et la direction se partagent le sale boulot.

Après l'annonce par la direction d'un budget 2010 consacrant la disparition à terme de l'EPIC SNCF de service public, phagocyté par un groupe SNCF totalement capitalistique, le gouvernement profite du week-end pour sortir un nouveau décret n° 2010-105 abrogeant le décret de 1954 limitant l'âge maximum de départ à la retraite des conducteurs de trains.

Après la contre-réforme de 2007 ayant déjà spoliée ces agents de leurs années de bonifications leur permettant de partir à 50 ans, le gouvernement en rajoute une couche en douce.

A l'heure où une grande majorité de la population estime que le départ en retraite à 60 ans reste intouchable, le gouvernement repousse à 65 ans la limite d'âge maximale pour l'ensemble des cheminots et des agents de la RATP après avoir, en catimini, repousser cet âge à 70 ans pour les salariés du privé.

Il est certes plus facile pour lui de sortir un décret le week-end que de revenir sur les exonérations de charges qui profitent aux employeurs et dont ACOSS a estimé le manque à gagner à 31 milliards d'euros.

Les attaques contre la retraite par répartition, par contre, vont se poursuivre. La volonté du patronat, des actionnaires, du gouvernement et des libéraux reste intacte. Pour maintenir leurs privilèges, il faut que les salariés paient et cash. Pour les banquiers, le discours est bien plus doux.

Les cheminots seront en grève le 03 février pour dire non au démantèlement, oui, à un service public de qualité avec du personnel à statut en nombre suffisant.

Le gouvernement ferait bien mieux de ne pas rajouter d'huile sur le feu et d'entendre les revendications des salariés, premières victimes de la crise plutôt que de soutenir ses amis aux rémunérations indécentes.

Saint-Denis, le 01 février 2010